

Lors du dernier congrès de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) (Glasgow – 2-4 septembre), Dominique Jordan en a été désigné président pour quatre ans. Il entame ce mandat comme un prolongement naturel de ses engagements précédents, notamment à la tête de pharmaSuisse, et explique pourquoi il paraphrase ainsi André Malraux !



De mes années d'études secondaires à Engelberg, au cœur de la nature magnifique mais rude de la Suisse centrale, j'ai gardé le goût de façonner plutôt que de subir. La diversité culturelle et linguistique de mon pays implique aussi une permanente confrontation de ses propres idées à celles des autres et la recherche du consensus. En toute modestie, je pense que ce sont des atouts pour diriger un organisme, tel que la FIP, qui rassemble 140 associations nationales, soit près de quatre millions de professionnels de la pharmacie communautaire, hospitalière et industrielle, de la science et de la formation dans le monde entier. Face aux défis économiques qui s'accroissent, et même en ayant de bonnes idées, on part forcément perdant, si on est isolé. La profession doit donc mutualiser le plus largement possible ses avancées. Je pense que les axes de développement qui s'offrent à la FIP sont assez proches de ceux auxquels j'ai contribué - dans le contexte suisse de concurrence totalement libéralisée - d'abord dans les instances cantonales, puis pendant onze années de présidence de la société « faitière » des pharmaciens suisses. En premier lieu, le mode de rémunération, qui ne peut plus être totalement dépendant de la marge : initiée dès 2001 par mon prédécesseur à la tête de pharmaSuisse, cette évolution nous a permis de mettre en place un système de rémunération à part entière des prestations pharmaceutiques. Autre axe fondamental, la formation, qu'elle soit initiale ou continue, à laquelle la FIP



« LE XXI^E SIÈCLE SERA CELUI DE LA PHARMACIE OU NE SERA PAS. »

consacre déjà beaucoup d'efforts. La Suisse a, par exemple, mis en place un diplôme fédéral de spécialiste en pharmacie d'officine, obligatoire pour l'exercice indépendant de la profession, qui s'obtient après deux années de formation postgrade. À noter que, pour assurer ce cursus complémentaire, très attractif pour les étudiants suisses comme pour les étrangers, nous avons pu obtenir la création de deux postes d'enseignant à mi-temps, car il est indispensable que ceux-ci puissent conserver leur implication dans la pratique quotidienne.

La qualité au cœur de notre métier et au service du patient

Tout aussi indispensable est la nécessité d'être confronté à des systèmes qualité. Je suis convaincu que la qualité est déterminante. PharmaSuisse a fait le choix d'un système (ISO 9001 QMS Pharma) qui n'est pas la simple extrapolation d'une norme utilisée dans d'autres domaines et qui comporte des critères spécifiques de l'exercice pharmaceutique, centré sur le patient.

À l'instar de ce qui a été récemment mis en place en France pour les antivitamines K, nous avons déjà entrepris des prises en charge de pathologies courantes, qu'elles soient financées par l'Assurance maladie ou qu'elles donnent lieu à une rémunération directe. Sur la base d'arbres décisionnels issus des recommandations internationales en vigueur, les pharmaciens suisses peuvent désormais assurer un triage des patients (Netcare) et leur traitement par un médicament de prescription, comme une antibiothérapie dans le cas d'une cystite non compliquée de la femme.

Bien d'autres exemples et perspectives d'avenir pourraient être évoqués, mais de mes engagements successifs au service de la profession, je tiens à dire tout le bénéfice retiré de rencontres lumineuses avec des confrères de tous horizons... sans oublier l'ancrage « terrain » que je continue de vivre trois jours par semaine dans une officine du Valais, au service des patients! **77** ●

EN TROIS DATES

1978 : entrée à l'internat d'Engelberg (canton d'Obwald)

2003 : élection à la tête de la société suisse des pharmaciens (pharmaSuisse)

2018 : élection à la tête de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP)

INITIATIVES

P. 32_ Qualité à l'officine : quels modèles à l'étranger ?

En Australie, en Suisse, au Danemark et aux Pays-Bas, la certification est facultative, mais largement adoptée par les officines. Présentation des différents systèmes, référentiels et mesures incitatives mis en place dans ces pays pour développer les démarches qualité.

